

Un médecin irlandais à Montréal avant la conquête

(Suite et fin)

En 1731 autre exploit pugilistique de Sylvain qui, ayant rencontré Charlebois fils qui s'en allait à la Pointe-Claire, le prévient rudement que si quelqu'un de sa famille va témoigner contre La Sablonnière, il le jettera hors de l'audience, et, ce disant, le frappe à coups de canne. Pour avoir aussi abusé d'arguments trop touchants, l'irritable médecin fut condamné à 75 livres de dommage, à 35 livres de frais, et à 10 livres d'aumône au profit de l'Hôtel-Dieu.

Avec un époux d'un tel caractère, on peut se demander ce que fut la vie domestique de cette pauvre Marie Renée Gauthier de Varennes. De sombres nuages durent assez fréquemment flotter au-dessus du foyer conjugal. Il arriva même un temps où les nuages annoncés crevèrent en tempête. Ce fut vers la Noël de 1737. Mme Sylvain ayant été rouée de coups par son mari, son frère la Vérendrye et son neveu de Varennes vinrent l'enlever de force de sa maison, et après l'avoir placée en lieu sûr, l'engagèrent à intenter contre Sylvain une action en séparation de corps et de biens. Ce fut un long procès et qui fit beaucoup de bruit dans le Landerneau montréalais. Il y eut toute une série de procédures et de contre procédures dont les actes sont encore aux archives judiciaires de notre Palais de Justice. Il est piquant de voir mêlé à cette affaire, le grand déceuvreur Pierre Gauthier de la Vérendrye.

C'est Sylvain lui-même qui paraît ouvrir le bal des procédures par une requête adressée au juge Raimbault le 13 janvier 1738, et où il se plaint d'avoir été, le 11 précédent, "assassiné et attaqué à la pointe de l'épée par M. de la Vérendrye père et le sieur de Varennes fils accompagné de la dame sa mère. Il raconte qu'il était en sa maison ne pensant à aucune chose, lorsque ces personnes entrèrent et, enlevant son épouse par la main, lui dirent de passer la porte. M. de la Vérendrye aurait dit de plus au suppliant : "Sortez